

# L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR ? ÉCONOMISONS-LA !



## POURQUOI CETTE CAMPAGNE

La chasse au gaspi est ouverte. Longtemps perçue comme non essentielle, la sobriété a été remise au goût du jour à la suite du renchérissement du coût de l'énergie. Par impréparation, nous allons devoir opérer un sevrage énergétique d'autant plus déstabilisant que nous avons trop longtemps vécu dans l'illusion que le gaspillage était la norme et la sobriété l'exception.

Est-il utile de rappeler qu'il y a deux ans à peine, un président trop sûr de lui-même invitait les écologistes, caricaturés en Amish, à lustrer leur lampe à huile ? Maintenant que la crise écologique se double d'une crise sociale et énergétique, les demi-mesures et fausses solutions doivent laisser place à une véritable ambition, inscrite dans le temps et dans l'espace.

Plusieurs écueils doivent être évités :

- Les petits gestes individuels **ne régleront pas, à eux seuls**, les risques de pénuries auxquels nous sommes exposés ;
- Il n'y a et **il n'y aura pas UNE mesure magique qui réglera le problème** ;
- Il n'y aura pas d'acceptation sociale sans justice climatique. À cet égard, **l'équité doit être la pierre angulaire d'une vaste politique de sobriété** ;
- Il faut **renoncer à l'idée** selon laquelle la technologie changerait, comme par magie, la donne ;
- Enfin, la sobriété ne sera pas heureuse et ne sera pas une promenade de santé. Renoncer aux facilités d'une énergie quasi-gratuite va nous conduire à réinterroger nombre d'habitudes supposées non négociables. **Le reconnaître, c'est commencer à tourner la page des cinquante gaspilleuses.**



**AGISSEZ  
MAINTENANT !**

Agissez maintenant en interpellant  
la Première ministre, Élisabeth Borne

**agir**  
POUR  
L'ENVIRONNEMENT

# SIX MESURES SIMPLES

**PEUVENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE SANS DIFFICULTÉS, DONT L'EFFET SERAIT QUASI IMMÉDIAT ET QUANTIFIABLE.**

**3**

**INTERDIRE LES JETS PRIVÉS ET DÉPLACEMENTS EN AVION**

pour les déplacements pour lesquels des trajets sont également assurés sur le réseau ferré d'une durée inférieure à quatre heures. Le fait qu'actuellement, les jets soient exclus de tout effort collectif, alors qu'ils représentent 10% des vols commerciaux en France, est un mauvais signal. La régulation des jets privés est le symbole de la lutte contre l'injustice climatique. Cette différence de traitement porte en elle le risque d'un rejet global de tout effort à consentir tant que les plus aisés n'acceptent pas de revoir leur mode de vie dispendieux.

**6**

**ÉLARGIR L'ASSIETTE DE LA TAXE SUR LES VÉHICULES LOURDS**

En 30 ans, les véhicules se sont alourdis de 30% passant d'un poids moyen de 953 kg en 1990 à 1233 kg en 2020. À ce jour, une taxe sur les véhicules dont le poids dépasse 1800 kilogrammes existe mais ne concerne qu'à peine 1% des véhicules commercialisés, excluant de fait les SUV qui représentent pourtant 40% des ventes. Ces véhicules consomment en moyenne 15% de plus qu'un véhicule standard, pèsent 200 kilogrammes de plus et représentent la seconde source d'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> en France cette dernière décennie.

**1**

**GÉNÉRALISER L'AUTOCOLLANT « OUI PUB »**

Chaque année, 900 000 tonnes de prospectus sont distribuées dans les boîtes aux lettres, soit un tiers du papier consommé en France. En moyenne par ménage, cela correspond à 40 kg de prospectus par an qui nécessitent 200 à 600 litres d'eau, 20 à 40 kg de bois et 120 à 240 kWh d'électricité, ce qui ne prend pas en compte les encres composées de matériaux lourds, les colorants, les adjuvants ou le chlore. À peine 20% des foyers ont apposé un autocollant « Stop pub » supposé empêcher ce démarchage publicitaire. Raison pour laquelle la loi Climat de 2021 a ouvert la possibilité d'expérimenter, durant 3 ans, une autre logique, à savoir, tant que la personne n'a pas exprimé explicitement sa volonté de recevoir un prospectus publicitaire, elle n'en reçoit plus. Mais cette expérimentation ne concerne qu'une quinzaine de villes en France. Sans plus attendre, nous proposons de généraliser ce dispositif à la France entière et ainsi économiser plusieurs centaines de milliers de tonnes de papier chaque année.

**4**

**LES ÉCRANS VIDÉO ET ENSEIGNES PUBLICITAIRES DOIVENT ÊTRE INTERDITS**

a minima de 23h à 6h. De même, l'éclairage public doit être éteint, lorsque cela est possible, durant les mêmes périodes. 41% de la facture énergétique des communes est dédiée à l'éclairage public dont les effets sur la biodiversité et la santé sont aujourd'hui avérés. Cet éclairage représente près de 6 TWh, soit 1% de la consommation électrique hexagonale.

**2**

**RÉDUIRE LES VITESSES SUR AUTOROUTES DE 20 KM/H**

Les déplacements sur les autoroutes représentent 6% des émissions hexagonales de gaz à effet de serre. En réduisant de 20 km/h les vitesses sur les autoroutes, les véhicules thermiques économisent 16% de carburant et 25% pour les voitures électriques. Il est possible d'envisager une modulation du tarif des autoroutes en fonction de la vitesse moyenne en réduisant par exemple le prix de 20% pour les conducteurs acceptant de réduire de 20 km/h leur vitesse moyenne. Cette mesure, à elle-seule, pourrait permettre à la France de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> à hauteur de 1,09% et faire économiser en moyenne 125 euros par foyer.

**5**

**UNE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE**

Le gouvernement et l'ARCEP doivent contraindre les grandes plateformes de streaming à **dégrader légèrement la qualité de leurs vidéos pour faire baisser leur trafic de 25%**. Imperceptible à l'œil nu, ceci aurait pour conséquence de réduire considérablement le poids des vidéos à la demande et autre streaming qui représentent aujourd'hui 78% du trafic internet. Parallèlement, le gouvernement doit strictement réglementer la publicité pour les forfaits 5G et les forfaits illimités, véritables invitations aux gaspillages énergétiques. À noter que, selon le Haut Conseil pour le Climat, « le déploiement de la 5G risque d'avoir un effet important sur la consommation d'électricité en France, entre 16 TWh et 40 TWh en 2030, soit entre 5 % et 13 % de la consommation hexagonale d'électricité du résidentiel et du tertiaire ».



**INTERPELLEZ MAINTENANT ÉLISABETH BORNE, PREMIÈRE MINISTRE**

# COMMENT AGIR ?

## ➔ J'AGIS POUR L'ENVIRONNEMENT

- J'ai participé à la campagne « **L'énergie est notre avenir ? Économisons-la !** »
- Je commande ..... document(s) de campagne « **L'énergie est notre avenir ? Économisons-la !** »

## ➔ JE SOUTIENS AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Je fais un don ponctuel de  10 euros  30 euros  60 euros  100 euros  Autre : .....

- Pour tout don **supérieur à 10€** ou **prélèvement mensuel de 2€**, je souhaite recevoir trois autocollants « Stop pub », « Pour la planète, je lève le pied » et « Stop 5G »



- Pour tout don **supérieur à 30€** ou **prélèvement mensuel de 4€**, je souhaite recevoir en plus des contreparties précédentes le livre manifeste d'Aurélien Barrau « Il faut une révolution politique, poétique et philosophique »



- Pour tout don **supérieur à 60€** ou **prélèvement mensuel de 6€**, je souhaite recevoir en plus des contreparties précédentes le « petit traité de sobriété énergétique » de Barbara Nicoloso



À partir de 10€ de don sur l'année, vous pouvez devenir adhérent. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre

## ➔ VOS COORDONNÉES Merci d'écrire en lettres capitales

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Email :

Coupon réponse à envoyer à Agir pour l'Environnement - 2 rue du Nord - 75018 Paris

Ponctuels ou réguliers, vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de **66% de la somme versée.**

C'est ainsi qu'un don de 50 € ne vous coûtera en réalité « que » 17 € après déduction fiscale.

**À l'attention d'Élisabeth Borne, Première ministre**

(carte-réponse à envoyer à :

« Agir pour l'Environnement - 2 rue du Nord - 75018 Paris »

qui la remettra officiellement à la Première ministre)

# SOUTENEZ NOTRE CAMPAGNE

## Optez pour le prélèvement automatique mensuel

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, un montant de ..... € par mois.

Pour suspendre le prélèvement, il me suffit de le faire savoir par simple demande écrite à « Agir pour l'Environnement »

N° national d'émetteur : 539277

### Établissement teneur du compte à débiter

Nom de votre agence bancaire ou CCP :

Adresse :

Code postal :  Ville :

### Titulaire du compte (indiquez ci-dessous votre adresse et merci d'écrire en lettres capitales)

Nom :  Prénom :

Adresse :

Code postal :  Ville :

### Compte à débiter (voir votre RIB ou RIP et merci d'écrire en lettres capitales)

IBAN :

**NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER** : Réf. 539277.0002841020006481 / Agir pour l'Environnement - 2, rue du Nord - 75018 Paris

Date :

Signature :

Joindre  
un RIB  
ou un RIP



[contact@agirpourenvironnement.org](mailto:contact@agirpourenvironnement.org)



[www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)

Imprimé sur papier recyclé par la Scop Presse Pluriel

## L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR ? ÉCONOMISONS-LA !

Madame la première ministre,

Face aux risques de pénuries que rencontre la France, la mise en œuvre d'une vaste politique de sobriété doit être rapide, massive, juste et cohérente dans le temps et dans l'espace.

Par la présente, je vous demande de bien vouloir mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Réduire les vitesses sur autoroutes de 20 km/h ;
- Interdire les jets privés et déplacements en avion pour les déplacements pour lesquels des trajets sont également assurés sur le réseau ferré d'une durée inférieure à quatre heures ;
- Généraliser l'autocollant « Oui Pub » ;
- Étendre la période d'extinction des publicités éclairées de 23h à 6h et interdire les écrans vidéos ;
- Élargir l'assiette de la taxe sur les véhicules lourds ;
- Contraindre les grandes plateformes de streaming à dégrader légèrement la qualité de leurs vidéos pour faire baisser leur trafic de 25%.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la première ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

### EXPÉDITEUR

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

SIGNATURE